

BILLET | L'ART DE L'ILLUSION

Le 11 avril dernier, sous l'œil attentif des caméras, François Legault a visité une école montréalaise fraîchement rénovée dans le but d'y distribuer des chocolats de Pâques. Lors du point de presse qui s'en est suivi, le premier ministre s'est improvisé magicien et a sorti de son chapeau un lapin en forme de bouc émissaire en blâmant le gouvernement précédent pour l'état de délabrement des écoles québécoises.

Comme par enchantement, il venait de se déresponsabiliser face à la situation tel un Houdini se délivrant d'une camisole de force.

Dans les faits, c'est plutôt étonnant comme tour de passe-passe. Surtout venant du chef d'un gouvernement qui s'est entêté à ne pas s'attaquer à la problématique de la qualité de l'air dans les écoles alors que la situation sanitaire aurait dû suffire à en faire une priorité absolue.

Inutile de vous rappeler que, dans la vraie vie, ce ne sont pas des œufs en chocolat qui sortent d'un lapin.

Maintenant, si monsieur François Legault a prouvé sa maîtrise dans l'art de sortir un lapin de son chapeau, son ministre de l'Éducation, monsieur Roberge, lui, excelle dans une toute autre forme d'illusion.

Au cours des premiers mois de la crise sanitaire, le ministre Roberge nous a démontré son grand talent pour transformer, sous nos yeux ébahis (ou découragés, c'est selon), les consignes improvisées qu'il venait tout juste de faire apparaître à peine quelques jours plus tôt. Cette piètre performance a soudainement pris fin quand le journaliste Thomas Gerbet a levé le voile dans une série d'articles sur le jeu de miroirs mis en place pour donner l'illusion que la Santé publique avait validé le protocole des tests de qualité de l'air dans les écoles.

À la suite de ce tour de prestidigitation raté, le ministre Roberge s'est fait l'émule de David Copperfield en disparaissant pour de nombreuses semaines.

Réapparu avec le retour du soleil printanier, le ministre Roberge nous a annoncé un nouveau tour de magie. D'un mouvement de main, il a fait jaillir des investissements de plusieurs millions de dollars en lien avec le développement de tableaux de bord électroniques qui devraient faire disparaître, selon lui, la plupart des maux des établissements scolaires. Ne reste plus qu'à espérer que ceux-ci se révéleront plus utiles que les fameux détecteurs de CO₂ censés améliorer la qualité de l'air dans les salles de classe.

Plus récemment, nous avons assisté à une autre prouesse ésotérique du ministre Roberge. À l'automne dernier, après nous avoir démontré qu'il n'avait rien dans les poches et rien dans les manches, il a fait disparaître un des bulletins d'un coup de baguette magique. Après un long moment de suspense, quelle ne fut pas notre surprise (ou notre déception, encore une fois, c'est selon) de le voir réapparaître dans les mains de son assistante à l'autre bout de la scène sous la forme d'une deuxième communication plus dodue que la première.

Pour réaliser ce tour de force, il n'a eu qu'à faire que ce qu'il fait de mieux : procéder à une annonce sans se soucier de l'impact réel de celle-ci dans les milieux.

Malgré le fait que nous aimerions bien conserver nos cœurs d'enfants afin de pouvoir encore nous émerveiller devant les prouesses de ces élus prestidigitateurs, nous avons depuis longtemps compris que la vraie magie n'existe pas. Sachant cela, les inévitables pincées de poudre de perlimpinpin supposée déclencher une métamorphose miraculeuse du monde scolaire que disperseront nos dirigeants au cours des mois menant aux prochaines élections devront être accueillies avec la plus grande des méfiances.

Après tout, l'expérience nous aura appris que, pour le gouvernement Legault, tout ce qui touche l'Éducation n'est bien souvent qu'illusion.

■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca



SOS
VIOLENCE
CONJUGALE

1-800-363-9010

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 HEURES / 7 JOURS

Besoin d'aide
confidentielle?

**PROGRAMME D'AIDE
AUX EMPLOYÉS (PAE)**

Tél. : 1-866-398-9505

Appel à frais virés : 514-875-0720



RAPPEL | DÉFI DES ALLIÉES ET ALLIÉS POUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE



Vous avez dépassé la date limite pour commander du matériel afin de réaliser un des 5 défis proposés dans le cadre du *Défi des alliées et alliés*!?

Qu'à cela ne tienne!

Vous pouvez encore participer

au défi en utilisant les autocollants que vous recevrez bientôt dans une livraison syndicale. Vous pouvez aussi relever un défi, parmi les 5 défis proposés, qui ne requiert pas de matériel fourni par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

N'oubliez pas que vous courez la chance de **gagner 100\$ d'achats** dans une librairie indépendante en relevant un

des 5 différents défis qui vous sont proposés :

- Afficher le drapeau arc-en-ciel, symbole de la communauté LGBTQ2+, dans un lieu fréquenté ou visible de votre établissement scolaire;
- Arborer fièrement le macaron des alliées et alliés pour la diversité sexuelle;
- Organiser une formation de sensibilisation à la diversité sexuelle à l'intention de vos collègues;
- Installer un présentoir de littérature traitant des thèmes de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre à la bibliothèque de votre établissement;
- Organiser une autre activité qui a un rayonnement dans votre établissement.

Lorsque que vous relevez un des 5 défis, nous vous invitons à vous prendre en photo et à la faire parvenir à la FAE. Vous êtes aussi invités à publier vos photos sur les réseaux sociaux en utilisant **#FAEinclusive**.

Pour connaître tous les détails du concours, visitez le site Web de la FAE à l'adresse suivante : www.lafae.qc.ca/defi.

Soyez des personnes alliées! Participez en grand nombre!

■ Catherine Alary | catherinealary@sepi.qc.ca

FGJ | TÂCHES DU COMITÉ-ÉCOLE EHDAA

Toujours à partir des mandats conférés par les dispositions nationales, nous vous proposons des exemples de tâches qui devraient être effectuées par votre comité-école EHDAA aux mois de mai et de juin.

MAI-JUIN

- Demander l'estimation du nombre d'élèves à la suite de la localisation et prévoir les besoins d'effectifs pour l'année suivante (*E.N. 5-3.14*);
- Comparer avec les besoins estimés en mars, de manière à pouvoir procéder à certains ajustements, si nécessaire.

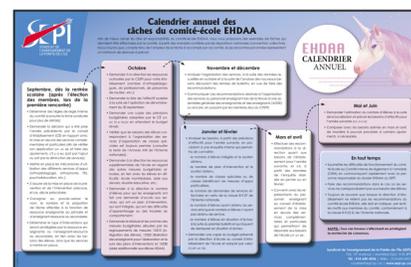
En tout temps, vous pouvez:

- Soumettre les difficultés de fonctionnement du comité-école au *Comité interne de règlement à l'amiable* (CIRA) en communiquant rapidement avec la personne responsable du dossier EHDAA au SEPÎ à l'adresse ehdaa@sepi.qc.ca;

- Faire des recommandations dans le cas où les services ne correspondraient pas aux besoins des élèves.

Toujours se souvenir que lorsque la direction d'établissement ne relie pas les recommandations du comité-école EHDAA, elle doit en indiquer, par écrit, les motifs aux membres du comité, conformément à la clause 8-9.05 E) de l'Entente nationale.

N'hésitez pas à consulter le babillard syndical de votre établissement pour prendre connaissance de la planification annuelle ou encore, à communiquer avec nous pour obtenir de plus amples informations.



■ Annie Primeau | annieprimeau@sepi.qc.ca

Une marche «Pour vivre comme du monde»

L'inflation galopante qui sévit présentement, alimentée entre autres choses par les impacts de la crise sanitaire et de l'instabilité du climat géopolitique mondial, a entraîné une ascension vertigineuse du coût de la vie pour la population québécoise. Subvenir à des besoins de base comme se nourrir, se loger et se déplacer tout en maintenant un certain équilibre budgétaire relève désormais du défi pour une part de plus en plus large de ménages québécois.

Déjà affectés par un monde du travail en proie à de violentes mutations, la situation actuelle fait en sorte que les travailleuses et travailleurs sont de plus en plus nombreux à devoir poser un constat plutôt sombre: même un emploi stable ne garantit plus de pouvoir «joindre les deux bouts».

C'est sous cette trame de fond que les organisations syndicales faisant partie de la *Coalition du 1^{er} mai* organisent une manifestation visant à souligner la *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs*. Le thème retenu pour l'édition 2022, «Pour vivre comme du monde», se veut un clin d'œil au slogan du Front commun de 1972 dont on souligne cette année le 50^e anniversaire: Nous, le monde ordinaire.



© Coalition 1^{er} mai

Les personnes manifestantes qui défilent dans les rues porteront des revendications visant, entre autres, le droit pour les travailleuses et les travailleurs à un emploi stable et à un salaire qui permet de vivre dignement, des charges de travail plus humaines qui permettent une véritable conciliation travail-famille-vie personnelle, des conditions de travail qui ne sont pas pathogènes pour la santé physique et mentale, etc.

Pour celles et ceux qui désirent faire entendre leur voix et prendre part à la manifestation, vous êtes invités à vous joindre à nous dimanche le 1^{er} mai dès 13h au Square Cabot, tout près du métro Atwater, pour un rassemblement. La marche débutera vers 13h30 pour se terminer à la Place des Festivals au métro Place-des-arts.

Soyez des nôtres pour cet événement!

Quoi: Manifestation pour souligner la *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs*

Quand: Dimanche 1^{er} mai 2022 à 13h

Où: Square Cabot (métro Atwater)

- Catherine Alary | catherinealary@sepi.qc.ca
- Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca

INFO | POUR NE RIEN MANQUER!

INSCRIPTION À L'INFOLETTRE

L'*Infolettre* du SEPÎ est la meilleure façon de vous assurer de ne jamais manquer une parution du **TOPO**. Toutes les deux semaines, les personnes inscrites à l'*Infolettre* reçoivent dans leur boîte de courriel le lien pour consulter notre journal syndical ainsi qu'une table des matières des articles qui le compose. Vous y trouverez également des nouvelles brèves touchant les activités en cours au SEPÎ.

Si vous n'êtes toujours pas inscrits, nous vous invitons à le faire dès maintenant en visitant notre site Web au www.sepi.qc.ca ou en nous écrivant au topo@sepi.qc.ca.

- Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca



Échéancier Répartition des tâches Accès aux listes de priorité Affectations

Eh oui! Nous sommes déjà au mois d'avril, il est donc déjà le temps de commencer à prévoir l'année de travail 2022-2023. Si vous pensez changer de niveau dans votre école, changer d'école ou encore si vous vous questionnez à savoir quels sont les critères pour entrer sur les listes de priorité, nous avons mis sur notre site Web des documents ou fiches syndicales qui pourront vous aider grandement.

Échéancier du CSSPI du 2 février 2022 (processus d'affectation, dates importantes)
www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/Processus_affectation_enseignants_22-23.pdf.

Répartition des fonctions et responsabilités (répartition des tâches dans votre école avant le 20 mai)
www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/fiches-syndicales/Fiche-jeunes-Affectations-Repartition_taches.pdf.
www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/fiches-syndicales/Fiche-jeunes-Affectations-Regles_repartition_taches.pdf.

Procédure d'affectation (désistement, mutation libre, changement de champ)
www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/fiches-syndicales/Fiche-jeunes-Affectations-Enseignants_reguliers.pdf.

Critères pour accéder aux listes de priorité (liste verte et rose)
www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/fiches-syndicales/Fiche-jeunes-Affectations-Contrats.pdf.

À la suite de votre lecture, si vous avez encore des questions sans réponse, n'hésitez pas à nous contacter. Il est possible pour nous de faire des rencontres virtuelles si vous êtes plusieurs enseignantes et enseignants dans une même école qui désirez obtenir une formation sur les affectations ou encore sur l'accès aux listes.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca



ÉCHO DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 13 AVRIL 2022

RETOUR AU TRAVAIL DES PERSONNES RETRAITÉES

Sylvie Zielonka et Catherine Faucher indiquent que des discussions ont eu lieu entre la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et le CPNCF pour mettre en place certains incitatifs financiers afin d'inciter les personnes retraitées à revenir prêter main-forte au réseau scolaire. L'un des incitatifs envisagés est de rémunérer les personnes retraitées qui reviennent au travail conformément à l'échelle de traitement applicable. Un autre incitatif envisagé est une prime salariale de 7,89% offerte afin de compenser l'équivalent normalement versé par l'employeur à la rente du RREGOP des enseignantes et des enseignants. Les personnes membres posent des questions et adoptent à l'unanimité les modifications à l'Entente nationale.

NÉGOCIATION NATIONALE 2023 — PROJET DE CAHIER DE DEMANDES

Sylvie Zielonka et Sophie Fabris font la présentation des éléments compris dans le projet de cahier de demandes syndicales en vue de la ronde de négociation nationale devant s'amorcer en 2023. Les personnes membres posent des questions et proposent des ajouts ainsi que des amendements. L'assemblée générale adopte le projet de cahier de demandes et confie le mandat à la délégation du SEPÎ au Conseil fédératif de négociation (CFN) de porter les recommandations adoptées par l'instance.

■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca

INFO | LA REVUE À BÂBORD! EN VERSION NUMÉRIQUE

N° 91 – Syndicalisme : comment faire mieux ?

Le syndicalisme se porte bien au Québec ! Du moins, c'est ce que les statistiques semblent indiquer. Pourtant, quand on prend la peine de l'analyser avec un peu plus d'insistance, on se rend rapidement compte que le mouvement syndical est frappé de plein fouet par une crise identitaire provoquée, entre autres, par des décennies de lutte face aux attaques néolibérales. Ce dossier, publié en marge des journées de réflexion sur le syndicalisme québécois *Reconstruire des ponts, remporter des victoires* qui auront lieu les 29 et 30 avril 2022, nous offre des points de vue variés afin de non seulement questionner le syndicalisme actuel, mais aussi et surtout susciter des réflexions dans l'espoir que celles-ci viendront enrichir le mouvement.

Dans le même numéro, la revue *À Bâbord!* nous offre également un mini-dossier soulignant le 10^e anniversaire du *Printemps érable* qui effectue un retour sur cette grève étudiante en donnant la parole à celles et ceux qui l'ont vécue. Ces témoignages nous permettent de revisiter cet événement et d'en considérer l'héritage qui s'exprime d'abord et avant tout par l'impact que celui-ci a eu sur une génération étudiante maintenant devenue adulte.

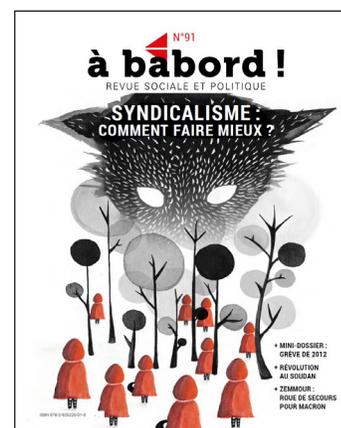
Pour consulter gratuitement les articles de ce dossier ainsi que plusieurs autres textes traitant de sujets divers, vous

n'avez qu'à cliquer sur le lien ci-dessous et à entrer le mot de passe qui vous est fourni.

Lien : <https://ababord0.koumbit.net/index.php/s/txa77BP8nRSNsgD>

Mot de passe : SEPIAB91

Bonne lecture!



LA REVUE À BÂBORD!

À Bâbord! est une revue indépendante éditée au Québec à laquelle collaborent des personnes issues du journalisme indépendant, de la militance, des universités et du monde du travail. S'étant donné le mandat d'informer et de fournir un espace de réflexion ouvert aux débats sur les enjeux de société et les mouvements sociaux populaires, *À Bâbord!* offre des analyses approfondies portant sur des thèmes connexes à ses valeurs : liberté, égalité, justice sociale, respect de l'environnement, etc.

■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca

INFO | SON DE CLOCHE : LE BALADO DE LA FAE



Épisode 8 – Le français : Qu'ossa donne ?

Après nous avoir ouvert les portes du monde trop souvent méconnu des classes d'accueil et de francisation lors de l'épisode précédent, le balado *Son de cloche* traite dans son 8^e épisode de la langue française dans une perspective beaucoup plus large.

D'entrée de jeu, la problématique de l'analphabétisme fonctionnel est abordée par l'entremise d'une entrevue avec Michel Duchesne, un homme dont les multiples chapeaux le mettent en bonne position pour témoigner de la réalité des personnes pour qui la langue constitue une

barrière et d'avancer des hypothèses quant à ses multiples points d'origine. Par la suite, l'animatrice, l'incomparable Catherine Éthier, donne également la parole à des enseignantes qui œuvrent en classe d'accueil au primaire et en classe de francisation aux adultes. Faisant le lien avec le dernier épisode, celles-ci témoignent, encore une fois, des enjeux provoqués par l'enseignement d'un programme désuet et mal adapté aux besoins des élèves et des adultes issus de l'immigration.

Vous pourrez retrouver ce nouvel épisode de *Son de cloche* sur toutes les plateformes où vous écoutez vos podcasts ou en cliquant sur le lien suivant : <https://sondecloche.buzzsprout.com/1150259/10438140-le-francais-qu-ossa-donne>.

Bonne écoute!

■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca

Désistement ou mutation libre ?

Nous arrivons à ce temps de l'année où la fébrilité est dans l'air. Certaines personnes membres du personnel enseignant se retrouveront en surplus du CSSPI ou même de leur école et ce, contre leur gré. D'autres, par choix, voudront changer d'école pour de multiples raisons.

Pour ce faire, des dates et des procédures doivent être respectées. Par contre, avant tout, il s'avère important de distinguer le désistement de la mutation libre.

DÉSISTEMENT

Tout d'abord, le désistement permet à une enseignante ou un enseignant de laisser le poste qui lui a été affecté dans une école dans le but d'en choisir un autre lors de la séance d'affectation du 6 juin prochain. En vue de cette séance, le CSSPI établira la liste des personnes qui y participeront. Cette liste sera composée des enseignantes et enseignants en surplus de leur école ou qui se sont désistés.

Lors de cette réunion, les postes disponibles seront offerts d'abord aux enseignantes ou enseignants qui ont été déclarés en surplus de leur école dans laquelle s'est déclaré un nouveau besoin entre le moment de la répartition des tâches et la journée de la séance d'affectation. Ensuite, l'attribution des postes se fera par ancienneté parmi les personnes restantes.

On nous demande souvent s'il est possible de reprendre le poste que l'on a laissé vacant. En fait, vous pouvez le reprendre uniquement s'il est toujours disponible à votre tour de parole.

Pour faire une demande de désistement, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet au plus tard le 20 mai prochain avant 16 heures. Ce formulaire, disponible sur notre site Web, doit être acheminé à l'adresse courriel mentionnée dans le formulaire.

MUTATION LIBRE

En ce qui concerne la séance de mutation libre qui aura lieu le 9 juin prochain, c'est en fait une séance où vous avez la possibilité de choisir un poste dans la liste des postes laissés vacants à la suite de la séance d'affectation du 6 juin.

Lors de cette séance, si aucun poste ne vous intéresse, vous conservez le poste auquel vous êtes affecté. Par conséquent, il n'y a pas vraiment de risque à faire une demande de mutation libre, car votre poste reste protégé. Par contre, lors de cette séance, il n'est pas possible de choisir un poste qui serait libéré par une personne présente à cette réunion.

La date maximale pour effectuer une demande de mutation libre est le 20 mai avant 16 heures. Le formulaire se retrouve également sur notre site Web.

Si vous participez à une de ces deux (2) séances, nous vous invitons à aller visiter notre site Web dans la section sur les affectations, car comme chaque année, nous afficherons les listes des postes disponibles et des personnes qui participeront à ces séances.

Les listes devraient être affichées autour du 1^{er} juin prochain. Nous nous invitons à visiter notre site régulièrement durant cette période.

Modèles de lettres disponibles sur notre site Web

Lettre de désistement :

https://www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/Desistement_2022-2023.pdf.

Lettre de mutation libre :

https://www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/Mutation_2022-2023.pdf.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

Le **TOPO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). **La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél. : 514 645-4536 | Téléc. : 514 645-6951 | Par courriel : topo@sepi.qc.ca